

**Séance du 28 novembre 2023  
Délibération n°2023-51**

L'an deux mille vingt trois, le 28 novembre, à la salle du Conseil, à 20h00.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. Jean-Benoît GIRODET, Maire.

Nombre de conseillers	
En exercice	15
Présents	12
Votants	14

Etaient présents : Jean-Benoît GIRODET, Denis AGUILHON, Marie-Claude BIGOT, Amélie ENJOLRAS, Marc GAYT, Gilles KACZMAREK, Sylvie JOUVE, Monique LAGER, Louis POMMIER, Josette POTUS, Jean Christophe PRORIOIOL et Bernard SOUTON.

Absents : Elodie DELABRE, Philippe DELAIGUE et Gilles TRONCHON.

Procurations : Elodie DELABRE a donné procuration à Josette POTUS et Gilles TRONCHON a donné procuration à Bernard SOUTON.

Sylvie JOUVE a été nommée secrétaire.

Date de convocation : 20 novembre 2023.

**Objet : Rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau.**

Le Maire présente aux élus le rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau réalisé par la DEA (Direction de l'Eau et de l'Assainissement de la Communauté d'Agglomération du Puy) pour l'exercice 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, adopte ce rapport qui n'appelle aucune remarque.

Le Maire,



Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture du Puy en Velay le 12 DEC. 2023 et affichage en mairie le 12 DEC. 2023